

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

n° 2023 - 17

Etat des lieux des établissements scolaires du Gosier au 7 février, jour de grève contre la réforme des retraites

7 février 2023

Cédric CORNET, maire du Gosier informe les parents d'élèves que l'accueil des élèves dans les établissements scolaires de la commune est considérablement perturbé ce mardi 7 février en raison de la grève contre la réforme des retraites.

L'accès aux écoles suivantes a été empêché par des cadenas ou par des condamnations de serrures avec de la colle : Hildevert Pater de Port-Blanc, Suzanne Rollon de Poucet, Aristide Gillot de Cocoyer, Georges Marcel de Mangot, Eugène Alexis de Belle-Plaine, Saturnin Jator du bourg, Maryse Pierre-Justin de L'Houëzel.

Les services de la commune mettent tout en œuvre pour désentraver les accès afin que la reprise des classes se déroule dans les meilleures conditions dès jeudi 9 février aux horaires habituels.

Le maire du Gosier demande aux parents de prendre leur disposition afin de garder les enfants aujourd'hui, tant que la situation ne sera pas rétablie. Il prie les parents de bien vouloir l'excuser pour la gêne occasionnée.